



Études de stylistique anglaise

14 | 2019

(Des)Équilibre(s) à l'irlandaise : représentations de l'équilibre, équilibre des représentations

La recherche d'équilibre dans l'enquête Saville sur Bloody Sunday (1998-2010)

Charlotte Barcat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/esa/3768>

DOI : 10.4000/esa.3768

ISSN : 2650-2623

Éditeur

Société de stylistique anglaise

Référence électronique

Charlotte Barcat, « La recherche d'équilibre dans l'enquête Saville sur Bloody Sunday (1998-2010) », *Études de stylistique anglaise* [En ligne], 14 | 2019, mis en ligne le 10 septembre 2019, consulté le 02 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/esa/3768> ; DOI : 10.4000/esa.3768

Ce document a été généré automatiquement le 2 octobre 2019.

Études de Stylistique Anglaise

La recherche d'équilibre dans l'enquête Saville sur Bloody Sunday (1998-2010)

Charlotte Barcat

Introduction

- 1 « Bloody Sunday » est le nom donné aux événements survenus le dimanche 30 janvier 1972 dans la ville de Derry/Londonderry en Irlande du Nord, à l'époque où la région connaissait une escalade de la violence, au plus fort de ce que l'on appelle communément les « Troubles ». Ce jour-là, la Northern Ireland Civil Rights Association (ou NICRA) avait décidé d'organiser une manifestation pour protester contre une politique sécuritaire exceptionnelle mise en place par le gouvernement nord-irlandais, l'*internment* (qui permettait d'arrêter les suspects de terrorisme sans mandat et de les mettre en détention administrative sans procès). De son côté, le gouvernement avait décidé d'envoyer l'armée afin d'ériger des barricades pour empêcher la manifestation de sortir du quartier nationaliste du Bogside, et de procéder à des arrestations en cas d'émeutes. Cependant, lorsque cette opération d'arrestation fut lancée, les soldats s'enfoncèrent dans le Bogside et la situation dégénéra : ils tirèrent à balles réelles dans la foule, faisant 13 morts et 16 blessés¹.
- 2 Le soir même, l'armée affirma avoir répliqué à des tirs venant de civils et avoir visé uniquement des personnes armées de fusils ou de bombes. Les témoins civils, eux, décrivaient un massacre indiscriminé de personnes désarmées qui ne représentaient aucune menace immédiate pour les soldats. Face à la polémique et à l'indignation suscitées par le drame, le gouvernement décida de mettre en place une enquête publique qu'il confia à un juge éminent, Lord Widgery. Cependant, l'enquête Widgery fut une énorme déception pour les familles des victimes ainsi que pour la communauté nationaliste, qui la surnomma rapidement « Widgery Whitewash » (considérant qu'elle n'avait été qu'une mascarade pour « blanchir » l'armée). En effet, le rapport Widgery,

publié seulement 3 mois après les faits, désignait le mouvement pour les droits civiques comme principal responsable de la tragédie et, bien qu'admettant que les soldats avaient « frôlé l'imprudence », estimait que les règles de bonne conduite n'avaient pas été enfreintes. Ce rapport ne fut jamais accepté par les familles des victimes, ni par l'opinion nationaliste.

- 3 En janvier 1998, après une longue campagne menée par les familles des victimes, le Premier Ministre Tony Blair accepta de proposer au parlement la mise en place d'une nouvelle enquête sur Bloody Sunday, l'enquête Saville. Cette seconde enquête rendit son rapport 12 ans plus tard, le 15 juin 2010. Contrairement à l'enquête Widgery, elle conclut qu'aucune des victimes ne représentait une réelle menace pour les soldats au moment où elles avaient été prises pour cible, ce qui signifiait qu'elles avaient toutes été tuées ou blessées sans justification valable.
- 4 Le jour de la publication officielle du rapport Saville, David Cameron prit la parole à la Chambre des Communes et présenta ses excuses au nom du gouvernement britannique :

What happened on Bloody Sunday was both unjustified and unjustifiable. It was wrong. [...] Some members of our Armed Forces acted wrongly. The Government is ultimately responsible for the conduct of the Armed Forces. And for that, on behalf of the Government - and indeed our country - I am deeply sorry (Cameron 2010).

- 5 Dans un exercice comme l'enquête Saville, la notion d'équilibre peut se décliner sous plusieurs formes. La plus évidente est la justice : en effet, ne représente-t-on pas traditionnellement la justice comme un juste équilibre, par le biais de l'allégorie de Thémis tenant une balance ? D'autres notions sont inséparables de cette idée de justice : celle d'impartialité (*impartiality*) et celle d'équité (*fairness*). L'impartialité comme l'équité impliquent une recherche d'équilibre : être impartial ou équitable, c'est ne pas « pencher » dans un sens plutôt que dans l'autre, c'est trouver le « juste » milieu.
- 6 Il était donc essentiel pour l'enquête Saville de parvenir à projeter une image d'impartialité et de prouver sa capacité à traiter équitablement les participants, la communication et les symboles jouant un rôle fondamental dans la crédibilité de l'enquête. Une autre difficulté, cependant, venait de la nécessité de faire des arbitrages entre les différentes fonctions de l'enquête publique : celles-ci se retrouvaient parfois en conflit, rendant ainsi nécessaire un équilibrage (*balancing exercise*) qui pouvait s'avérer complexe. Enfin, on ne peut pas séparer l'enquête Saville de son contexte : celui du processus de paix en Irlande du Nord, où la question d'équilibre est à relier avec la politique du gouvernement britannique, censée respecter une équité de traitement entre les communautés nationaliste et unioniste (*parity of esteem*).

Impartialité et équité dans l'enquête Saville

Définition du but de l'enquête et du positionnement de ses représentants : les discours initiaux de Tony Blair et du juge Saville

- 7 Si l'on se réfère aux textes venant de sources officielles sur l'enquête Saville, le maître mot est « vérité ». Dans le discours de Tony Blair annonçant la volonté du gouvernement de créer l'enquête Saville, c'est ce mot qui est clairement mis en avant :

*Madam Speaker, let me make clear that the aim of the Inquiry is not to accuse individuals or institutions or invite fresh recriminations but to establish the **truth** about what happened*

on that day, so far as that can be achieved at 26 years' distance.[...] Bloody Sunday was a tragic day for all concerned. We must all wish it had never happened.

*Our concern now is simply to establish the **truth**, and close this painful chapter once and for all.*

*[...] [The families of the victims] do not want revenge. But they do want the **truth**. I believe that it is in the interests of everyone that the **truth** is established, and told. It is also the way forward to the necessary reconciliation which will be such an important part of building a secure future for the people of Northern Ireland (Blair 1998).*

- 8 On retrouve la même insistance sur la vérité dans le discours d'ouverture prononcé par le juge Saville:

*The Tribunal, Counsel, the Inquiry Solicitor, and the Inquiry Secretary all have the same duty. That duty, and the object of the Inquiry, is to seek the **truth** about what happened on Bloody Sunday. We intend to carry out that duty with fairness, thoroughness and impartiality.*

*We therefore have a very difficult task in trying to find the **truth**. We need the assistance of all concerned, particularly those who were there on that day. We ask them all to do their best to help us to seek the **truth** about what happened on Bloody Sunday (Saville 1998).*

- 9 Cependant, si elle a pour but premier de rechercher et de dire la « vérité » sur un événement, l'enquête joue également un rôle politique : sa fonction est de rétablir la confiance de l'opinion publique en l'Etat de droit (Salmon 1966, 16 ; Hegarty 2002, 1155). Pour cela, il est essentiel qu'elle puisse elle-même être perçue comme digne de confiance (Bradley & Ewing 2003, 683).

- 10 On peut remarquer dans la citation ci-dessus que Saville, après avoir défini sa tâche première comme « rechercher la vérité » (« *to seek the truth* »), insiste sur trois concepts : « *fairness, thoroughness and impartiality* », que l'on pourrait traduire par « équité, exhaustivité et impartialité ». Ce trio de notions est répété pas moins de sept fois au cours du discours. Saville souligne notamment l'importance des apparences :

*In this statement we have emphasised the need for **fairness, thoroughness and impartiality**. Those requirements must not only be met throughout the Inquiry, but must also be seen to be met. This we shall endeavour to do (Saville 1998).*

- 11 En effet, pour espérer convaincre, l'enquête publique doit avant tout apparaître impartiale, ce qui implique que la ou les personnes qui la président le soient. Les présidents sont souvent des juges : c'était le cas de Widgery comme de Saville. Drewry, quelques années après l'enquête Widgery, soulignait le caractère épineux de la question de l'impartialité du juge dans une enquête publique :

***Impartiality** is a relative and ambiguous concept; the judge may strive to **hold the balance evenly** and to exclude extraneous considerations, but ultimately the only significant test of his 'impartiality' lies in the eye of the beholder-an all-important factor to be borne in mind when the judge is asked to hold an inquiry into a matter which is fraught with political controversy (1975, 56).*

- 12 Autrement dit, les apparences sont cruciales dans une enquête, surtout si elle concerne un sujet politiquement sensible – ce qui était assurément le cas de Bloody Sunday.

La question de la légitimité du locuteur et de son positionnement : Saville, l'anti-Widgery

- 13 L'enquête Widgery est le parfait exemple d'une enquête qui a échoué à projeter cette image d'impartialité, ce qui a provoqué le rejet de sa parole matérialisée sous la forme de son rapport d'enquête. Il est vrai que le contexte nord-irlandais étant déjà très tendu

à l'époque, Widgery partait avec un déficit de confiance du simple fait qu'il était un Lord anglais (et donc un représentant de l'*establishment* aux yeux de beaucoup d'habitants de Derry/Londonderry). Dès l'annonce de l'enquête, il fut question d'un boycott de la part des témoins civils, même si la plupart décidèrent finalement d'y participer, notamment après l'intervention de prêtres catholiques bien implantés dans la communauté et d'organisations comme la Ligue des Droits de l'Homme (McCann 1972, 4 ; Winchester 1972, 15 ; McClean 1983, 139).

- 14 Cependant, au lieu de venir démentir les préjugés de la communauté nationaliste à son égard, Widgery fit de nombreux choix qui contribuèrent, au contraire, à les confirmer. Tout d'abord, on peut citer sa décision de siéger seul au lieu de s'aider de vice-présidents, renforçant ainsi l'identification de l'enquête avec sa personne (Department of Constitutional Affairs 2004, 13). Du point de vue de l'espace géographique, dont on sait qu'il est particulièrement chargé de symboles en Irlande du Nord, Widgery ne se rendit jamais sur les lieux de Bloody Sunday à Derry/Londonderry, et décida que l'enquête se tiendrait à Coleraine, une ville protestante à 40km de Derry/Londonderry (Widgery 2001 [1972], 3-4). Le message envoyé à la communauté nationaliste, à laquelle appartenaient toutes les victimes, était donc très négatif : l'enquête préférait se tenir à distance de leur lieu de vie, optant pour un lieu perçu comme plus favorable aux soldats (British-Irish Rights Watch 1994). Le choix de Widgery d'arriver dans un hélicoptère de l'armée, en compagnie des avocats des soldats, était un autre exemple de mauvaise communication : bien que probablement dicté par un souci d'économie ou de commodité, il renforçait l'image d'une proximité entre Widgery et l'armée (McCann 1972, 4). Enfin, le traitement des témoignages par Widgery fut également perçu comme peu équitable : il refusa de prendre en considération les témoignages de nombreux témoins civils, y compris ceux des blessés se trouvant encore à l'hôpital (Widgery 2001 [1972], 8).
- 15 En examinant les décisions prises par l'enquête Saville 26 ans plus tard, il apparaît clairement que celle-ci fit le choix de prendre le contrepied de l'enquête Widgery sur tous ces aspects. Saville décida de siéger dans le Guildhall en plein centre-ville de Derry. Il choisit de s'entourer de deux juges venus de pays du Commonwealth, John Toohey (un Australien) et William Hoyt (un Canadien) afin que le visage de l'enquête ne soit pas exclusivement celui d'un Lord anglais. Contrairement à Widgery, Saville visita le Bogside à maintes reprises, bien que les lieux aient énormément changé depuis 1972. Enfin, l'enquête Saville prit le parti d'inclure un maximum de témoignages (2500 témoignages écrits, 922 témoignages oraux), y compris ceux que Widgery avait refusé d'examiner.
- 16 Les déclarations des familles des victimes suggéraient que ces changements avaient été bien perçus par ce groupe, qui était a priori le plus difficile à convaincre. Le sérieux de Saville fut salué par de nombreux membres des familles, notamment Leo Young, frère d'une victime :
- I had great faith in him once I saw him in action - he knew everything and missed nothing. I saw him on his own one morning in the Bogside walking around Glenfada Park - that's how thorough he was - exploring the Bog on his own (Campbell 2012, 150).*
- 17 Le choix d'avoir trois juges au lieu d'un a également donné l'impression de davantage d'équilibre, comme le souligne Michael McKinney, également frère d'une victime :
- Hoyt seemed to ask questions which would've been in favour of the army's case. Toohey seemed to ask questions which would be seen to be in favour of the families' case. Maybe they balanced out (McCann 2006, 44).*

- 18 La personnalité et l'attitude des présidents et, lorsqu'il y en a, des vice-présidents d'une enquête sont donc déterminantes. Cependant, un autre aspect peut affecter la perception de l'enquête comme équitable : les procédures choisies par celle-ci pour mener à bien sa mission.

Équité et procédure inquisitoire

- 19 Il est important de souligner ici que l'enquête publique se distingue d'un procès sur plusieurs points importants. Elle en partage certes de nombreuses caractéristiques : des témoins, des assignations à comparaître, des avocats et souvent un juge pour présider les audiences. Cependant, contrairement à une cour de justice qui a le pouvoir de condamner et de prononcer une peine, l'enquête a pour rôle de rechercher et de dire la vérité (Howe 1999, 295 ; Walsh 2000, 57 ; Burgess 2009, 30). Elle ne désigne pas de coupable et n'a pas le pouvoir de punir. Si on s'en réfère à nouveau à l'allégorie de la justice sous la forme de Thémis, les yeux bandés, tenant une balance et un glaive, on pourrait dire que l'enquête publique possède de cette allégorie seulement deux éléments sur trois : les yeux bandés (l'impartialité) et la balance (l'équité), mais pas le glaive (le pouvoir de punir).
- 20 La procédure dans une enquête publique est donc dite « inquisitoire » (en anglais, *inquisitorial*), et non « accusatoire » (*adversarial*). Il s'agit en effet de chercher à établir les faits, dans l'idéal la « vérité », et non de désigner un coupable. C'est une différence fondamentale : cela signifie que contrairement à un procès, l'enquête n'est pas censée voir s'opposer deux « camps ». Même si, en pratique, il est courant que deux camps officiels apparaissent, ils ne sont pas clairement définis, et il est donc parfois difficile de déterminer ce qui constitue un juste équilibre entre les participants (Lord Saville et al. 2010, X.A2.2).
- 21 La question de la représentation légale s'est par exemple posée pendant l'enquête Saville : qui, parmi les témoins, doit avoir la possibilité d'être représenté par un avocat lors d'une enquête publique ? Ce type d'enquête était régi, jusqu'en 2005, par le *Tribunals of Inquiry (Evidence) Act* de 1921. Cette loi laissait une marge de manœuvre considérable aux enquêtes en ce qui concernait les procédures à adopter. Ainsi, elle ne précisait rien à propos de la représentation légale des témoins. Depuis 1966 et les recommandations de la commission Salmon, il était d'usage de considérer que les personnes dont la conduite était remise en cause avaient le droit d'être représentées par un avocat. Rien n'était précisé, cependant, pour ce qui était de la représentation des victimes ou des autres témoins (Salmon 1966, 44). Widgery avait choisi d'accorder deux avocats aux soldats et deux aux familles des victimes, selon une logique plutôt « accusatoire » : ce choix sous-entendait une perception des participants comme deux blocs distincts, traités à égalité (Widgery 2001 [1972], 105-106). Vu sous cet angle, l'arrangement pouvait sembler équitable, si l'on négligeait le fait que le groupe des familles était bien plus important numériquement : vingt-huit familles étaient concernées alors que les soldats n'étaient qu'une trentaine.
- 22 Pendant l'enquête Saville, le choix fut fait de se démarquer encore de Widgery. L'enquête accepta de donner beaucoup plus de représentants légaux que prévu aux familles, reconnaissant ainsi qu'elles ne formaient pas un groupe uniforme : vingt avocats représentaient les familles et dix les soldats. Les soldats comme la majorité des familles furent satisfaits de cet arrangement (Saville et al. 2010, X.AA.2), mais le

principal inconvénient était le coût : tous les avocats étant rémunérés par de l'argent public, augmenter leur nombre contribua à alourdir considérablement le coût de l'enquête² (Elliott & McGuinness 2002, 19), l'exposant à de nombreuses critiques (Blom-Cooper 2010, Hain 2007).

- 23 En plus de la nécessité d'apparaître comme impartiale, et de traiter équitablement les témoins et les autres participants, l'enquête Saville se trouva également forcée de procéder à des arbitrages difficiles : en effet, l'enquête devait répondre à des attentes nombreuses et parfois contradictoires. Le terme de « *balancing exercise* » était fréquemment utilisé dans les décisions publiées par le tribunal lors des discussions préliminaires sur les procédures à adopter, car il s'agissait alors souvent de mettre en balance deux principes importants qui entraient en conflit, et de tenter de trouver une solution considérée comme « équilibrée ».

Enquête publique et arbitrages : de la difficulté de trouver un équilibre entre les différentes missions de l'enquête Saville

L'anonymat et le lieu des audiences : arbitrage entre le caractère public de l'enquête (« *open justice* ») et la sécurité des témoins militaires

- 24 Au moment de définir ses procédures, le tribunal Saville dut se pencher sur deux questions très épineuses : le choix du lieu où siègerait l'enquête, ainsi que celui d'accorder ou non l'anonymat aux témoins militaires. Saville fut dès le début très clair dans sa volonté de préserver au maximum le principe de « publicité » de l'enquête (*publicity*) : comme son nom l'indique, une enquête « publique » doit se dérouler de la manière la plus ouverte et transparente possible. Pour préserver cet aspect, Saville décida de siéger dans la ville de Derry/Londonderry et, après consultation des divers participants, refusa dans un premier temps de reconduire l'anonymat dont les témoins militaires avaient bénéficié pendant l'enquête Widgery. Il considérait en effet que siéger loin de la majorité des familles des victimes et cacher le nom ou le visage des témoins contrevenait au principe de « justice transparente » (*open justice*), étroitement associé au caractère public de l'enquête. (Saville et al. 2010, X.A2.8)
- 25 Les soldats, cependant, estimèrent que ces deux décisions mettaient leur vie en danger et réclamèrent le droit de conserver l'anonymat ainsi que de témoigner à Londres. Plusieurs recours en justice s'ensuivirent autour de la question du « droit à la vie » protégé par l'article 2 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme. La recherche d'une solution équilibrée s'avérait complexe : en effet, ce droit concernait à la fois les soldats et les proches des victimes. D'un côté, l'enquête n'avait pas le droit de mettre en danger la vie des témoins militaires ; mais de l'autre, la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme affirmait que les Etats signataires de la Convention avaient aussi l'obligation, lorsque les forces de l'ordre ou l'armée tuaient des citoyens, de s'assurer qu'une enquête publique était conduite sur la question.
- 26 Bien que reconnaissant la légitimité des craintes des soldats, Saville estimait que la menace n'était pas suffisamment grande pour contrebalancer la nécessité de préserver le caractère public de l'enquête. Ce caractère public était un élément important du

droit des victimes défini par la jurisprudence européenne. Après de nombreux appels, cependant, les cours de justice britanniques donnèrent tort à Saville et il fut contraint de revenir sur ses décisions, à la fois sur la question de l'anonymat et sur celle du lieu des témoignages des soldats. Les soldats ayant tiré le jour de Bloody Sunday, à l'exception des officiers dont l'identité était déjà connue du grand public, furent donc autorisés à témoigner anonymement et derrière des paravents (Saville et al. 2010, XA2.48). De plus, l'enquête se déplaça à Londres entre 2002 et 2003 afin de leur permettre de témoigner dans un environnement qu'ils percevaient comme moins dangereux, une autre décision qui contribua à alourdir le coût de l'enquête d'environ 15 millions de livres (Campbell 2012, 164).

La question de l'immunité : un arbitrage entre vérité et justice ?

- 27 Un autre choix difficile concernait la question d'attribuer ou non une immunité contre les poursuites judiciaires aux personnes qui témoigneraient devant le tribunal d'enquête. La mission principale de l'enquête étant de trouver la vérité et non de rendre la justice au sens traditionnel du terme, il paraissait logique que celle-ci mette en place des procédures lui permettant de parvenir à ce but. Accorder une immunité allait dans ce sens, car c'était une manière d'inciter les témoins à révéler certains éléments qu'ils auraient peut-être gardés secrets sans cette garantie. Cette procédure avait notamment été utilisée par la célèbre Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud (Hamber 2012 ; Kiss 2000, 68-69).
- 28 Cependant, cette solution n'était pas sans poser problème : les victimes survivantes et les proches des victimes, qui avaient réclamé l'enquête pour obtenir la vérité, n'avaient pas pour autant renoncé à la possibilité d'obtenir également justice sous la forme traditionnelle d'un procès. Or, accorder l'immunité aux témoins signifiait retirer à ces victimes la possibilité de poursuivre en justice certaines personnes qui pourraient être reconnues comme responsables de la mort de leurs proches (Hamber 2012).
- 29 La solution retenue par Saville fut une solution intermédiaire qui cherchait à préserver à la fois la possibilité d'obtenir la vérité et celle d'obtenir la justice : les témoins recevraient non pas une immunité, mais une « garantie » selon laquelle leurs témoignages ne pourraient pas servir à les poursuivre en justice (Saville et al. 2010, XA2.3). La différence fondamentale entre cette garantie et une immunité était que, si jamais des éléments permettant de poursuivre le témoin existaient en dehors de son propre témoignage, celui-ci restait susceptible d'être poursuivi et condamné sur la base de ces éléments. On peut considérer que ce compromis représentait un certain équilibre entre vérité et justice.

Le cadrage du rapport : laisser hors-champ la question de la responsabilité politique

- 30 Dans sa quête de vérité, et bien qu'elle n'ait pas le pouvoir de condamner, l'enquête publique est chargée d'identifier les responsables de l'événement souvent tragique sur lequel elle porte. Lord Geoffrey Howe, qui a participé à plusieurs enquêtes, souligne que trois objectifs des enquêtes publiques sont la recherche de la vérité, l'attribution des responsabilités et le fait de rassurer l'opinion publique : « *the search for truth, the assignment of responsibility, the reassurance of the public* » (Howe 1999, 296). Il ajoute qu'il

est à la fois très important et très délicat de trouver un équilibre entre les trois : « *Those with practical experience of the inquiry process have recognised the need for extreme care in striking a proper balance between these conflicting factors* » (1999, 296). Il identifie de potentielles dérives dont il faut se méfier, en particulier la tentation de choisir des boucs émissaires. Le danger de céder à la tentation de jeter en pâture des boucs émissaires à l'opinion publique est d'autant plus grand, selon lui, que les bénéfices potentiels sont importants : tout d'abord, cela permet souvent de faire plaisir aux victimes et à l'opinion publique qui réclame des coupables ; et ensuite, cela permet également parfois d'esquiver des questions embarrassantes susceptibles de remettre en cause le bon fonctionnement du système dans son ensemble.

- 31 Bien que le rapport de l'enquête Saville ait été salué pour son exhaustivité et son objectivité, certains soldats mais également certains nationalistes ont estimé qu'il avait été coupable de ce travers en faisant porter la responsabilité principalement aux soldats qui avaient tiré, et à leur officier présent sur le terrain, Derek Wilford. La question de la responsabilité politique fut en effet en partie esquivée. L'enquête examina bien de nombreux documents gouvernementaux portant sur Bloody Sunday, mais ne chercha pas à envisager la responsabilité du gouvernement dans un cadre plus large : par exemple, la question de savoir si le massacre était la conséquence d'une politique du maintien de l'ordre ne protégeant pas suffisamment les civils. Le rapport se contentait de dire qu'il n'y avait aucune preuve tangible d'une « conspiration » politique pour ordonner un massacre le jour de la manifestation. Il n'abordait pas non plus la question de l'enquête Widgery et de ses manquements. Saville justifia ce choix en affirmant qu'il n'avait ni les moyens, ni le mandat pour se prononcer sur des questions aussi larges : le travail qui lui avait été confié consistait uniquement à établir les faits survenus le 30 janvier 1972 et leurs causes immédiates. L'enquête Widgery n'entraîne donc pas dans le cadre du rapport, pas plus qu'une évaluation sur le long terme des politiques britanniques en Irlande du Nord. On peut donc considérer que les juges Saville, Hoyt et Toohey ont cherché, dans la rédaction de leur rapport d'enquête, à trouver un équilibre en reconnaissant clairement l'innocence des victimes, mais en restant très prudent sur la question de la responsabilité. Une expression qui circulait beaucoup dans la ville de Derry/Londonderry après la publication du rapport était « *heavy on innocence, light on guilt* » : Saville avait insisté davantage sur l'innocence des victimes que sur l'identification des responsables. On peut voir, par exemple, que les phrases affirmant l'innocence des victimes sont concises et claires : « *The firing by soldiers of 1 PARA on Bloody Sunday caused the deaths of 13 people and injury to a similar number, none of whom was posing a threat of causing death or serious injury* » (Saville et al. 2010, V.5.5). En revanche, les phrases qui concernent le comportement des soldats sont souvent beaucoup plus longues et utilisent de nombreux auxiliaires modaux, reflétant le caractère prudent et circonstancié de ces conclusions. On peut citer, par exemple, ce passage qui concerne les soldats ayant blessé deux des victimes :

It is possible that the soldiers concerned mistakenly believed that they had identified someone posing a threat of causing death or serious injury. Equally, each of those soldiers may have fired, not believing that his target was posing a threat of causing death or serious injury, but only suspecting that this might have been the case (Saville et al. 2010, V.5.1).

- 32 Pour comprendre ce choix de la prudence, il faut envisager l'enquête non seulement comme un exercice de recherche de la vérité, mais aussi comme un exercice s'inscrivant dans un contexte politique très particulier : celui du processus de paix.

L'enquête Saville dans le cadre du processus de paix

Les métaphores comptables comme illustration de la culture politique « binaire » du processus de paix

- 33 On trouve en effet au cœur du processus de paix et en particulier de l'Accord du Vendredi Saint (1998) la notion de « *parity of esteem* », qui implique un équilibre, une équité de traitement entre les deux communautés. L'accord a cependant souvent été critiqué pour avoir favorisé le maintien d'une culture politique « binaire », dans laquelle chaque décision est perçue comme une victoire pour un camp et donc une défaite pour l'autre (une mentalité désignée en anglais par l'expression « *zero-sum thinking* »). Ce schéma de pensée était déjà caractéristique des négociations de l'accord, selon Aughey : « *Lasting political bargains would be struck in a satisfactory balance of gains and losses* » (2005, 1).
- 34 Dans ce contexte, les représentants politiques de la communauté unioniste ont souvent reproché à l'enquête Saville d'être un exercice purement politique visant à « acheter » le soutien de la communauté nationaliste aux accords de paix. Il est en effet difficile de nier cette réalité, dans la mesure où Tony Blair admet lui-même que l'enquête a bien été accordée dans l'optique d'apaiser les nationalistes et le gouvernement irlandais :
- To assuage nationalist opinion and under pressure from the Irish, I also ordered an inquiry into the Bloody Sunday shootings in 1972, when British troops had opened fire on protesters in Belfast, killing a number of people. [...] It certainly assuaged opinion at the time* (2010, 156).
- 35 Cette perception de l'enquête Saville comme un cadeau fait par les britanniques aux nationalistes a été renforcée par l'attitude de certains membres du Sinn Féin, comme Martin McGuinness : bien qu'ayant réclamé la création de l'enquête, ce dernier n'a pas fait preuve d'une transparence totale lorsqu'il a lui-même été appelé à témoigner, ce qui n'a pas manqué d'être relevé par les journaux et politiques unionistes et loyalistes.
- 36 Cette polémique est symptomatique d'un contexte politique où chaque « camp » tend à exiger des autres acteurs une honnêteté et une transparence totale, mais ne montre pas de réelle inclination à faire de même. Le passé est utilisé davantage pour « marquer des points » face à l'adversaire, que pour trouver une solution aux problèmes posés par le passé conflictuel. Selon Hamber, « *the hard-nosed desire to score political points from the past [must be] replaced by a more reconciliatory discourse across the board* » (2002, 1094). Smyth le rejoint sur ce point lorsqu'elle affirme, « *Until both responsibility and loss are claimed in more equal measure, the peace process is lopsided, immature, unstable, and the process of reconciliation is impossible* » (1998, 6). Le déséquilibre inhérent à la position qui consiste à exiger des autres qu'ils reconnaissent leurs torts, tout en se montrant réticent à reconnaître les siens propres, est donc identifié ici comme un obstacle à la réconciliation.

Métaphores de l'équilibre dans les discours sur la « hiérarchie des victimes »

- 37 Cette culture politique binaire est à replacer dans un contexte où les interprétations du conflit dans son ensemble, ainsi que du processus de paix, par les principaux acteurs restent largement incompatibles entre elles. Pour les unionistes, en particulier la

tradition loyaliste représentée par le DUP et certains groupes de victimes, l'enquête Saville ne serait qu'un exemple parmi d'autres d'un déséquilibre caractérisant la politique britannique pendant le processus de paix : les victimes des forces de l'ordre (principalement nationalistes) bénéficieraient de davantage de considération que les victimes des paramilitaires républicains (principalement unionistes ou membres des forces de l'ordre). Willie Frazer, du groupe de victimes à tendance loyaliste FAIR (Families Acting for Innocent Relatives), a par exemple affirmé juste avant la publication du rapport Saville:

There is a total imbalance here. Thousands died in the Troubles and I personally know in terms of relatives and friends about the same number of people shot dead during the conflict as the number killed on Bloody Sunday (McDonald 2010).

- 38 Le député DUP de la Foyle, Gregory Campbell, n'eut de cesse de souligner l'injustice représentée à ses yeux par les 190 millions de livres d'argent public dépensées pour l'enquête Saville, tandis que les victimes du terrorisme devaient accepter que de nombreux ex-paramilitaires soient relâchés dans le cadre de l'Accord du Vendredi Saint (Campbell 2010). Une expression récurrente au sein du discours unioniste était la notion de « hiérarchie des victimes », utilisée notamment par Jonathan Bell, député du DUP, à l'assemblée nord-irlandaise le jour de la publication du rapport :

Will the Members who raised this subject reflect that, for many in my community — the unionist community — the loss on Bloody Sunday is no different from the loss of the policeman or the UDR man in their respective families? The pain that they experienced in loss is the same. They deserve the truth as to what happened [...]. We can never allow this House to create a hierarchy of victims. [...] There is a real sense of grievance in the unionist community. We need to check why it is not getting honesty and truth at a level that is applied elsewhere (Bell 2010).

- 39 Du côté des nationalistes, en revanche, on considérait que les victimes des forces de l'ordre avaient longtemps été négligées et diabolisées. Ainsi, leur accorder des enquêtes publiques permettait un rétablissement de l'équilibre. C'est bien à l'aide d'une métaphore de l'équilibre, par le biais de l'image de la balance, que le poète Seamus Deane décrivait en 1992, dans la préface à *Bloody Sunday in Derry* d'Eamonn McCann, l'indifférence à l'endroit des victimes des forces de l'ordre dans le discours officiel de l'Etat britannique pendant le conflit :

It simply does not matter how many nationalists or republicans are murdered by army, police, UDR, UVF, UFF or any other organisation; their deaths do not weigh in the balance in comparison with the deaths of the members of these other organisations (1992, 11).

- 40 Les unionistes et les nationalistes ont donc une vision diamétralement opposée de la situation : pour les unionistes, l'enquête Saville est la preuve de l'existence d'un déséquilibre en faveur des victimes nationalistes ; tandis que pour les nationalistes, elle consiste à rétablir l'équilibre après des années de traitement inégalitaire en leur défaveur.

- 41 Il faut noter que les chiffres semblent plutôt corroborer l'interprétation nationaliste : d'après un rapport de Human Rights Watch, 350 personnes furent tuées par l'armée pendant le conflit entre 1969 et 1994, et seulement quatre soldats furent condamnés pendant cette période, aucun n'étant emprisonné plus de quatre ans (Human Rights Watch 1994, 3). Les travaux en sociologie de Rolston appuient également la théorie d'un déséquilibre à rectifier :

The state had the power to carry out these killings with impunity, to block, legally and otherwise, any investigation, and to vilify and harass those who opposed its actions. To focus on these cases is to counterbalance the exclusion of such cases in the past (2000, xiii-xiv).

- 42 Indépendamment de la question de leur adéquation avec la réalité des faits, les perceptions d'une même situation sont radicalement différentes d'une communauté à l'autre, ce qui souligne la persistance de visions irréconciliables du conflit, où chaque communauté a, à tort ou à raison, le sentiment que la « balance » penche en faveur de l'autre.

Entre reconnaissance des torts et hommage aux forces armées : la récurrence de « *but* » dans le discours officiel britannique

- 43 Si les débats autour du processus de paix se sont souvent focalisés sur l'équité de traitement entre les communautés nationaliste et unioniste d'Irlande du Nord, il ne faut pas oublier d'examiner le discours d'un autre acteur essentiel du conflit : l'Etat britannique. Le discours officiel, qu'il vienne du travailliste Tony Blair qui mit en place l'enquête Saville ou du conservateur David Cameron à qui il revint de commenter la publication du rapport, se caractérisait par une volonté de maintenir un équilibre entre hommage aux forces armées britanniques en général et critique de l'attitude des soldats le jour de Bloody Sunday. On peut le voir dans cet extrait du discours de Tony Blair lors de la présentation de la motion pour mettre en place l'enquête Saville en janvier 1998 :

*I want to place on record our strongest admiration for the way in which our security forces have responded over the years to terrorism in Northern Ireland. They set an example to the world of restraint combined with effectiveness given the dangerous circumstances in which they are called on to operate. Lessons have of course been learned over many years - in some cases painful lessons. **But** the support of the Government and this House for our Armed Forces has been and remains unshakeable. (Blair 1998).*

- 44 Le Premier Ministre reprenait la même structure plus loin dans le même discours, pour parler ici des proches des victimes et souligner qu'accorder une enquête aux proches des victimes de Bloody Sunday ne signifiait en rien oublier les proches des membres des forces de l'ordre tués pendant le conflit :

*In particular, the sacrifice of those many members of the security forces, including the RUC, who lost their lives doing their duty will never be forgotten by this Government, just as they were not forgotten by the last Government. The pain of those left behind is no less than the pain of the relatives of the victims of Bloody Sunday. **But** Bloody Sunday was different because, where the State's own authorities are concerned, we must be as sure as we can of the truth, precisely because we do pride ourselves on our democracy and our respect for the law, and on the professionalism and dedication of our security forces (Blair 1998).*

- 45 De même, David Cameron a bien présenté des excuses au nom du gouvernement pour les actions des soldats le jour de Bloody Sunday, mais a également pris soin d'insister sur son respect pour les forces armées britanniques, et le fait que cet événement n'était pas représentatif de leur conduite habituelle :

*Mr Speaker, I am deeply patriotic. I never want to believe anything bad about our country. I never want to call into question the behaviour of our soldiers and our Army who I believe to be the finest in the world. And I have seen for myself the very difficult and dangerous circumstances in which we ask our soldiers to serve. **But** the conclusions of this report are absolutely clear (Cameron 2010).*

- 46 Cette manière de contrebalancer la critique de l'armée en insistant par exemple sur la difficulté du contexte dans lequel elle devait intervenir peut s'expliquer en partie par la nécessité de gérer l'opposition à l'enquête en Grande-Bretagne, notamment chez les conservateurs. Les premiers ministres conservateurs, en particulier John Major, avaient

toujours refusé de rouvrir une enquête, et les grands quotidiens conservateurs comme le *Daily Mail* ou le *Daily Telegraph* avaient publié de nombreux articles dénonçant vertement le coût de l'enquête Saville et son impact potentiel sur l'image de l'armée et le moral des troupes. Au moment de commenter les conclusions du rapport Saville, la stratégie « d'équilibre » du discours de David Cameron semble avoir convaincu certains députés conservateurs, comme John Baron, qui loua précisément le caractère « équilibré » de la déclaration du Premier Ministre :

I congratulate my right hon. Friend on the balance that he has achieved in the statement. It is important to recognise not only the truths of the Saville inquiry, but the sacrifice and the grief of the forces, who played such an important part in bringing peace to Northern Ireland. May I suggest that if the inquiry and the report are to be a true marker in helping the healing process and the peace process to move forward, it is terribly important to keep that balance in one's remarks and perspective about the sacrifice on both sides? (Cameron 2010)

- 47 Bien que la reconnaissance du caractère injustifié de Bloody Sunday ait été un événement majeur et très symbolique, le discours officiel de l'Etat britannique sur le conflit dans son ensemble et sur le rôle de l'armée n'a donc pas connu de transformation radicale : Bloody Sunday fut présenté comme une exception et le discours de Cameron, dans la continuité de celui de Blair, chercha à contrebalancer cette vérité potentiellement dérangeante en réaffirmant son soutien sans faille à l'armée britannique, désamorçant ainsi toute critique systémique de la politique britannique et du comportement de l'armée pendant le conflit nord-irlandais.

Conclusion

- 48 Les réactions à l'enquête Saville au sein des communautés unioniste et nationaliste soulignent à quel point la culture politique nord-irlandaise continue de percevoir le passé comme un terrain d'affrontement où l'on marque des points, et où une concession faite à certaines victimes est interprétée comme une victoire pour leur communauté et une injustice pour l'autre. L'image de la balance est très souvent utilisée, dans un schéma de pensée où la politique relève du « zero-sum game » : si un côté gagne, c'est que l'autre perd.
- 49 Dans un contexte aussi difficile, on peut considérer que l'enquête Saville a su faire un travail remarquable de rétablissement de l'équilibre : chargée de réécrire une version officielle considérée comme profondément injuste, elle a su redonner confiance en particulier aux témoins civils et aux familles des victimes et produire une version des faits plus équilibrée. Certains lui ont reproché d'avoir livré une vérité factuelle « étroite » et d'avoir évité toute remise en question de la politique britannique de l'époque. Là aussi, on peut considérer que Saville a atteint un certain équilibre : l'enquête et le rapport ont permis au gouvernement britannique de sortir d'une position de déni, sans toutefois aller jusqu'à mettre en danger sa propre légitimité. En quelque sorte, en reconnaissant certains aspects fondamentaux comme l'innocence des victimes, tout en ignorant d'autres aspects plus polémiques comme la responsabilité politique ou la conduite de l'enquête Widgery, l'enquête Saville semble avoir trouvé un point d'équilibre entre déni officiel et reconnaissance officielle.
- 50 Paul Ricœur parlait de l'importance de pratiquer une « politique de la juste mémoire » : trouver un équilibre entre le « trop de mémoire », qui enferme dans une sorte d'obsession du passé, et le « trop d'oubli » qui consiste à refuser de faire face au passé

(Ricœur 2000). L'enquête Saville a, dans une certaine mesure, constitué une tentative de faire face au passé, mais cela suffira-t-il à « tourner la page », comme le souhaitait Tony Blair en 1998 ? On peut en douter : certaines familles restent en effet en quête de justice, ayant entamé des poursuites judiciaires et, huit ans plus tard, la question du passé conflictuel reste problématique en Irlande du Nord.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGHEY, Arthur. 2005. *The Politics of Northern Ireland: Beyond the Belfast Agreement*. Londres : Routledge.
- BARON, John. 15 juin 2010. « Saville Inquiry », *House of Commons Hansard Archives (1998-2016)*, vol. 511, c. 753. <<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201011/cmhansrd/cm100615/debtext/100615-0004.htm#10061522000002>>. Consulté le 24 avril 2018.
- BELL, Jonathan. 13 avril 2010. « Saville Inquiry report ». Northern Ireland Assembly Archive Site, <http://archive.niassembly.gov.uk/record/reports2009/100413.htm#a8>, consulté le 7 mai 2018.
- BLAIR, Tony. 29 janvier 1998. « Bloody Sunday », *Hansard 1803-2005 - Commons Sittings*, vol. 305, c. 501-517, <http://hansard.millbanksystems.com/commons/1998/jan/29/bloody-sunday>, consulté le 24 avril 2018.
- BLAIR, Tony. 2010. *A Journey*. Londres : Hutchinson.
- BLOM-COOPER, Louis. 17 juin 2010. « Bloody Sunday Inquiry: Too Much, Too Late », *The Guardian* (en ligne), <http://www.theguardian.com/commentisfree/2010/jun/17/bloody-sunday-inquiry-overspend>, consulté le 10 juin 2014.
- BRADLEY, Anthony Wilfred & EWING, Keith David. 2003. *Constitutional and Administrative Law*. Londres : Longman.
- BRITISH-IRISH RIGHTS WATCH. 1994. *Submission to the United Nations' Special Rapporteur on Summary and Arbitrary Executions: The Murder of 13 Civilians by Soldiers of the British Army on « Bloody Sunday », 30th January 1972*. Londres : British-Irish Rights Watch.
- BURGESS, Adam. 2009. *Public Inquiries and the Management of Public Risk*. Londres : Risk and Regulation Advisory Council.
- CAMERON, David. 15 juin 2010. « Saville Inquiry », *House of Commons Hansard Archives (1998-2016)*, vol. 511, c. 739, <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201011/cmhansrd/cm100615/debtext/100615-0004.htm#10061522000002>, consulté le 24 avril 2018.
- CAMPBELL, Gregory (déclaration). 15 juin 2010. DUP (site officiel du parti), <http://www.dup.org.uk/ArticlesPrint.asp?ArticleNewsID=2258>, consulté le 26 août 2011.
- CAMPBELL, Julieann. 2012. *Setting the Truth Free: The Inside Story of the Bloody Sunday Justice Campaign*. Dublin : Liberties Press.
- DEPARTMENT OF CONSTITUTIONAL AFFAIRS. 2004. *Effective Inquiries*. Londres : Department of Constitutional Affairs.

- DREWRY, Gavin. 1975. « Judges and political inquiries: harnessing a myth ». *Political Studies* 23.1 : 49-61.
- ELLIOTT, Dominic & MCGUINNESS, Martina. 2002. « Public inquiry: panacea or placebo? ». *Journal of Contingencies and Crisis Management* 10.1 : 14-25.
- HAIN, Peter, cité dans « Bloody Sunday costs questioned by Hain ». 21 juin 2007. *The News Letter* (en ligne), <http://www.newsletter.co.uk/news/bloody-sunday-costs-questioned-by-hain-1-1855551>, consulté le 21 novembre 2008.
- HAMBER, Brandon. 19 juin 2012. « Truth, lies, language and the South African TRC » (séminaire). Derry/Londonderry : INCORE Summer School.
- HAMBER, Brandon. 2002. « Rights and reasons: challenges for truth recovery in South Africa and Northern Ireland ». *Fordham International Law Journal* 26.4 : 1074-1094.
- HEGARTY, Angela. 2002. « The government of memory: public inquiries and the limits of justice in Northern Ireland ». *Fordham International Law Journal* 26.4 : 1148-1192.
- HOWE, Geoffrey. 1999. « The management of public inquiries ». *The Political Quarterly* 70.3 : 294-304.
- HUMAN RIGHTS WATCH. 1994. *Northern Ireland: Continued Abuse by Both Sides*. Helsinki : Human Rights Watch.
- KISS, Elizabeth. 2000. « Moral ambition within and beyond political constraints: reflections on restorative justice » in ROTBERG, Robert & THOMPSON, Dennis (dirs.). *Truth v. Justice: the Morality of Truth Commissions*. Princeton : Princeton University Press.
- MCCANN, Eamonn. 1972. *What Happened in Derry*. Londres : Socialist Worker.
- MCCANN, Eamonn. 1992. *Bloody Sunday in Derry: What Really Happened*. Dingle : Brandon/Mount Eagle.
- MCCANN, Eamonn. 2006. *The Bloody Sunday Inquiry: The Families Speak Out*. Londres : Pluto Press.
- MCCLEAN, Raymond. 1983. *Road to Bloody Sunday*. Dublin : Poolbeg Press.
- MCDONALD, Henry. 11 juin 2010. « Bloody Sunday: £191m and 434 days – will Saville draw a line under past? ». *The Guardian* (en ligne), <http://www.theguardian.com/uk/2010/jun/11/bloody-sunday-saville-draw-line>, consulté le 11 juin 2010.
- RICEUR, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- ROLSTON, Bill & GILMARTIN, Mairead. 2000. *Unfinished Business: State Killings and the Quest for Truth*. Belfast : Beyond the Pale.
- SALMON, Lord Cyril Barnet. 1966. *Royal Commission on Tribunals of Inquiry, 1966: Report of the Commission under the Chairmanship of the Rt. Hon. Lord Justice Salmon*. Londres : Her Majesty's Stationery Office.
- SAVILLE, Lord Mark, HOYT, William & TOOHEY, John. 2010. « Report of the Bloody Sunday Inquiry ». UK Government Web Archives - The National Archives, <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20101103103930/http://report.bloody-sunday-inquiry.org/>, consulté le 29 avril 2018.
- SAVILLE, Lord Mark. 3 avril 1998. « Opening Statement », The Bloody Sunday Inquiry website, <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/20101103103930/http://www.bloody-sunday-inquiry.org/inquiry-background/opening-statement/index.html>, consulté le 24 avril 2018.

SMYTH, Marie. 1998. « Remembering in Northern Ireland: victims, perpetrators and hierarchies of pain and responsibility ». In HAMBER, Brandon (dir.), *Past Imperfect: Dealing with the Past in Northern Ireland and Societies in Transition*. Derry/Londonderry : INCORE / University of Ulster.

WALSH, Dermot. 2000. *Bloody Sunday and the Rule of Law in Northern Ireland*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

WIDGERY, Lord John Passmore. 2001 [1972]. *Bloody Sunday, 1972 : Lord Widgery's report of events in Londonderry, Northern Ireland, on 30 January 1972*. Londres : The Stationery Office.

WINCHESTER, Simon. 16 février 1972. « Widgery and the wall of silence ». *The Guardian*, p. 15.

NOTES

1. Un de ces blessés, John Johnston, décéda 2 mois plus tard. Bien que l'enquête Saville ait estimé que le lien entre sa blessure et sa mort prématurée n'était pas clairement établi, la famille de John Johnston reste persuadée du contraire. Pour cette raison, il arrive que le chiffre de 14 victimes soit avancé, incluant John Johnston parmi les morts de Bloody Sunday.
2. Le coût total de l'enquête, après douze ans (1998-2010), atteignit 195 millions de livres.

RÉSUMÉS

L'enquête publique sur Bloody Sunday, ou « enquête Saville », mise en place en 1998 par le parlement britannique, fut la seconde enquête publique portant sur les événements du 30 janvier 1972 en Irlande du Nord, plus connus sous le nom de « Bloody Sunday ». La notion « d'équilibre » est ici envisagée à travers le prisme de la justice et des notions qui lui sont associées : impartialité et équité. En effet, la tâche de l'enquête Saville consistait en quelque sorte à rétablir un équilibre : afin de rétablir la confiance après la déception suscitée par la première enquête, la version officielle de Bloody Sunday devait être réécrite d'une manière susceptible de convaincre l'opinion publique que la vérité avait enfin été dite. Dans ce contexte, l'enquête se devait d'apparaître « équilibrée » : il s'agissait de convaincre les participants que le tribunal d'enquête pouvait se montrer juste et impartial. Cela signifiait parfois devoir trouver un équilibre entre diverses considérations : les droits des victimes et ceux des soldats, la vérité et la justice, l'identification de responsabilités individuelles et collectives. Dans le contexte plus large du processus de paix, la question de l'équité se posait également : le seul fait que l'Etat britannique ait accepté d'accorder une enquête de cette ampleur afin de répondre à un grief de la communauté nationaliste, n'était pour certains qu'un marché politique destiné à satisfaire le Sinn Féin, tandis que d'autres y voyaient plutôt la compensation d'une injustice qui durait depuis trop longtemps.

The Bloody Sunday Inquiry, created in 1998 by the British Parliament and often known as the "Saville Inquiry", was the second public inquiry into the killing of 13 civil rights demonstrators in Northern Ireland on Bloody Sunday (30th January 1972). The notion of "balance" is seen here through the prism of justice and two closely related concepts: impartiality and fairness. Indeed, the task of the Saville Inquiry could be seen as addressing an imbalance: in order for trust to be

restored after the disappointment of the first inquiry, the official version of Bloody Sunday had to be rewritten in a manner that would convince public opinion that the truth had finally been told. In doing so, the inquiry had to appear “balanced”: the tribunal had to convince participants, in particular those from the nationalist community, that it could be truly impartial and fair. This sometimes also meant carrying out a “balancing exercise” between several considerations: the rights of the victims and the rights of the military witnesses, truth and justice, attributing blame while remaining fair. In the wider context of the peace process, too, the inquiry had to deal with accusations of imbalance: the very fact that the British state had agreed to carry out a high-profile inquiry to address this long-standing grievance of the nationalist community was seen by some as a political trade-off to appease Sinn Féin, while others believed it was simply a long-overdue compensation for injustice.

INDEX

Mots-clés : Bloody Sunday, Irlande du Nord, justice, vérité, équité, impartialité, enquêtes publiques

Keywords : Bloody Sunday, Northern Ireland, justice, truth, fairness, impartiality, public inquiries

AUTEUR

CHARLOTTE BARCAT

Université de Nantes,

CRINI (Centre de Recherche sur les Identités Nationales et l'Interculturalité)

Charlotte Barcat est maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'Université de Nantes. Elle a soutenu sa thèse de doctorat en études irlandaises sur le sujet « Bloody Sunday et l'enquête Saville : vérité, justice et mémoire » en décembre 2016. Ses travaux portent sur l'Irlande du Nord et l'état britannique, les questions de mémoire collective et de gestion du passé conflictuel.

Charlotte Barcat is a Lecturer in British history and politics at the University of Nantes. She defended her PhD in Irish Studies entitled “Bloody Sunday and the Saville Inquiry: truth, justice and memory” in December 2016. Her research focuses on Northern Ireland and the British state, collective memory and dealing with the past in the context of conflict.